



BULLETIN D'INFORMATION #36

Sur les **135** tests effectués hier, aucune nouvelle personne n'a été révélée positive au virus Covid-19. **2544** personnes ont été dépistées depuis le début d'épidémie. Le bilan demeure **58** personnes touchées depuis le début de l'épidémie. **51** personnes ne présentent plus de signes la maladie et sont autorisées à sortir d'isolement (+1). **7** personnes demeurent sous surveillance, dont un patient hospitalisé. Les autorités sanitaires recommandent, avec l'allègement du confinement, le respect des mesures barrières.

Chiffres clés

Nombre total de cas COVID-19	58
Nombre total de cas COVID-19 hospitalisés	
- en cours	1
- depuis le début de l'épidémie	4
Nombre de cas COVID-19 admis en réanimation	1

Fig. 1. Nombre de cas cumulés COVID-19 en PF par date

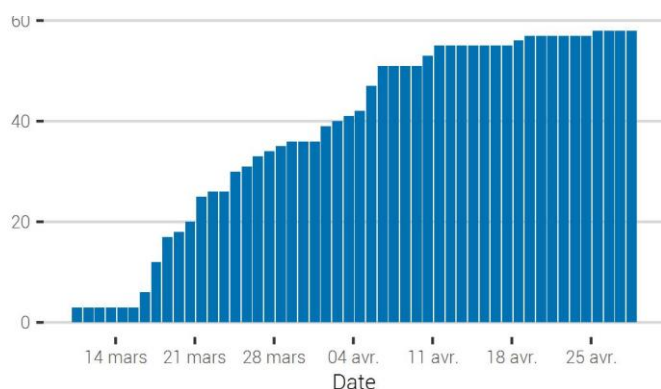
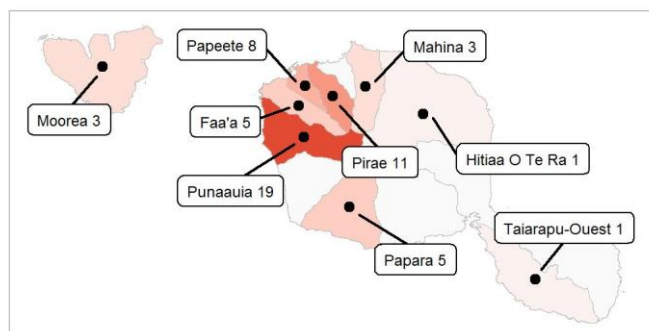


Fig. 2 : Cartographie des cas depuis le début de l'épidémie (IDV)

Source : Bureau de veille sanitaire, Direction de la santé



Orientation de la stratégie de dépistage vers les personnes exposées

Les autorités sanitaires poursuivent, dans le cadre du confinement allégé, les opérations de dépistage du virus à un rythme soutenu.

Près de 400 personnes de retour de voyages, et leurs proches, considérées comme des cas contact, ont été testées ces dix derniers jours.

Outre la poursuite du dépistage des personnes présentant les symptômes de la maladie et ayant consulté leur médecin ou appelé le 15, la stratégie actuelle se tourne vers les professions dites exposées, c'est à dire en contact direct avec le public comme les professions de santé, les agents chargés de la protection civile et les forces de l'ordre (muto'i, gendarmes, policiers...).

Les autorités sanitaires rappellent que le test n'est effectué que sur ordonnance d'un médecin et selon des critères déterminés par le bureau de veille sanitaire. Ces critères sont les symptômes, le retour de voyage, les personnes contact, les professions exposées.

Ces tests coûtent en moyenne de 20.000 à 30.000 XPF. La direction de la Santé prend en charge le budget du dépistage (tests et examens).



Crèches et garderies : une présence indispensable

La décision d'allègement du confinement a été prise par les autorités en fonction des résultats épidémiologiques, mais également, afin de relancer progressivement la vie économique et sociale du Pays.

Dans ce cadre, le rôle des crèches et garderies est fondamental. Qu'elles soient agréées ou privées, ces établissements accueillant les enfants permettent aux parents de reprendre le chemin du travail.

Près de 60 responsables et membres de ce secteur d'activité ont été réunis mercredi dernier dans les espaces de l'Institut de la Jeunesse et des sports (IJSPP) par les autorités sanitaires, afin d'échanger sur les conditions d'accueil spéciales des enfants lors de cette période de reprise. Il est question, là-encore, de permettre aux professionnels d'adopter les gestes d'hygiène nécessaires et les mesures barrières lors de l'accueil des plus petits.

Brigades des magasins : poursuite du travail de sensibilisation sur le terrain

Les brigades des magasins, formées par les agents publics de la direction de la santé, renforcées par les personnels municipaux et par des personnes bénévoles, poursuivent leur travail d'observation, d'échanges et de conseils tout autour de l'île.

Un travail très apprécié par les commerçants dans une période où les brigades rappellent que le confinement est allégé mais pas supprimé, et qu'il convient, dans tous les lieux accueillant du public, de respecter, de manière stricte, les gestes barrières et de réorganiser l'accueil et la circulation des personnes dans les espaces dédiés.